



DÉPLOIEMENT DE REBOOT

L'UNSA-FERROVIAIRE REÇUE EN AUDIENCE

Paris, le 10 juillet 2019

Face aux difficultés rencontrées par l'ensemble des personnels des BCC, mais aussi plus globalement de l'ARV dans le cadre du déploiement de REBOOT, l'**UNSA-Ferroviaire** a déposé une demande d'audience auprès de la Direction.

Au cours de cette rencontre, nous avons évoqué :

- les difficultés liées aux dysfonctionnements de l'outil REBOOT ;
- la charge de travail accumulée ainsi que l'impact pour les personnels ;
- l'organisation à mettre en œuvre pour résorber le retard et palier les dysfonctionnements ;
- la question des effectifs et des renforts pour le réseau.



En complément de garanties sur la couverture des postes, la mise en place de renforts pour accorder les congés protocolaires et résorber la charge de travail, l'UNSA-Ferroviaire a obtenu des mesures financières de la Direction, afin de prendre en compte les efforts fournis par l'ensemble du personnel du réseau, notamment depuis le début de l'année.

Ainsi, tous les agents des BCC et ceux de l'ARV (n'ayant pas déjà été concernés par une mesure similaire) percevront une gratification exceptionnelle de 300 euros au titre du premier semestre 2019 au prorata du temps de présence.

En complément, à partir du mois de juillet, les agents percevront une majoration de 20% de leur prime de travail jusqu'au mois de décembre inclus.

Une clause de revoyure est actée au cas où les difficultés ne seraient pas résolues à la fin de l'année.

DONNEZ PLUS D'ÉCHO SOCIAL A VOTRE VOIX !



autonome
positif
efficace